

Délib' Gosneennes

Réunions du Conseil Municipal & Infos diverses

Synthèse des réunions du Conseil Municipal

- 03 juillet 2023
- 11 septembre 2023
- 25 octobre 2023
- 30 novembre 2023
- 21 décembre 2023

Dans ce numéro

Infos diverses

- État-civil
- Annonce Médecins généralistes
- Modalités de collecte SMICTOM
- Festivités
- Animation médiathèque
- Troc Plantes

Recherche Médecins Généralistes

La Commune a pour projet la construction d'un nouveau pôle médical afin de compléter ses services de santé.

Ce projet prévoit l'implantation de 5 cellules en rez-de-chaussée tout proche de la Maison des Services. Ces cellules seront plus particulièrement adaptées pour les médecins généralistes.



Vous êtes médecin ou vous connaissez un médecin désireux de s'installer à Gosné :

contactez la mairie
mairie@gosne.fr – T. 02 99 66 32 08.

État civil – 2^{ème} semestre 2023

AUTORISATION DE COMMUNICATION D'UN ACTE D'ÉTAT-CIVIL
 L'article 9 du Code Civil implique que la parution des naissances et des mariages doit obtenir le consentement du (des) intéressé(s).



Naissances

- | | |
|------------|-------------------------|
| 01 juillet | • Ambre GRIVEL |
| 03 juillet | • Ely BERRANGER |
| 14 juillet | • Maël SALIS |
| 19 juillet | • Mahé RICAUD |
| 22 juillet | • Lévi DELAMARCHE MORIN |
| 13 août | • Jade GALLAIS |
| 10 oct. | • Mathis GASC |
| 19 oct. | • Léo LAMBARD |
| 28 oct. | • Abel MEZERETTE |
| 10 nov. | • Jeanne GOUTIERE |
| 16 nov. | • Marin BUREAU |
| 22 nov. | • Gabriel HERVY |
| 23 déc. | • Ewen ROUILLER |



Décès

- | | |
|------------|---|
| 28 juillet | • Marie-Thérèse COIRRE ép. MORIN – 73 ans |
| 28 août | • Joseph SIMON – 95 ans |
| 12 sept. | • Jean-Pierre BAUDLOT – 83 ans |
| 06 oct. | • Serge CHARLES – 91 ans |
| 02 déc. | • Claude COUPE – 84 ans |



Mariages

- | | |
|----------|-------------------------------------|
| 09 sept. | • Cédric LAVOCAT & Anne-Sophie PAUL |
|----------|-------------------------------------|

SMICTOM

Nouvelles modalités de collecte

Désormais, la collecte s'effectue **les mardis par quinzaine**, en porte à porte **en bord de route de votre domicile** (sauf cas particulier) :

- **Semaines paires** : **Bac noir** (déchets en sac)
- **Semaines impaires** : **Bac jaune** (en vrac)



Calendrier de collecte →



← Circuit de tournée

SI VOUS N'AVEZ PAS VOS BACS



Faire votre demande exclusivement via le lien suivant :
<https://www.smictom-fougères.fr/echange-de-bac/>

RÉUNION DU 3 JUILLET

17 présents – 2 absents – 19 votants

EXTENSION DE LA MÉDIATHÈQUE LANCEMENT MARCHÉ MAÎTRISE D'OEUVRE

Une commission dédiée au projet de la future Médiathèque-Ludothèque composée de Conseillers Municipaux, d'usagers et d'agents, a rédigé les attentes et souhaits concernant le mobilier, la gestion du lieu, les fonds et plus encore. L'Agence Départementale du Pays de Fougères accompagne la Commune dans ce projet par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Mme Le Cuff, Adjointe, présente le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) relatif au marché de maîtrise d'œuvre comprenant la réhabilitation thermique et l'extension de la Médiathèque et l'aménagement de ses abords.

CONVENTIONS AVEC ORCHESTR'AM

Une convention-cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avec *Orchestr'Am Pays de Fougères* a été conclue en 2020 pour le suivi opérationnel de différents projets. Celle-ci s'achève le 09/09/2023.

Deux autres conventions ont également été conclues en 2022 pour le suivi du projet de ZAC et pour le projet de réhabilitation de la ferme du bourg en bar-restaurant.

Il est décidé de conclure une nouvelle convention de 12 mois renouvelable 2 fois avec *Orchestr'Am Pays de Fougères* qui regroupera le suivi opérationnel de l'ensemble des projets communaux et la mise à disposition d'un agent à raison de 1 jour et ½ par semaine.

REPAS CANTINE ET MAISON DES SERVICES TARIFS 2023/2024

Au vu des augmentations du coût du service et de la révision des tarifs de 7,74% demandée par *Convivio* (en fonction des indices INSEE), il est décidé de réviser les tarifs des repas avec une augmentation de 4 % par rapport au 01/03/2023.

Les tarifs s'étendent de 1,00 € pour les quotients familiaux les plus faibles (QF de 0 à 800), à un maximum de 4,47 € pour les maternelles et 4,69 € pour les primaires.

Le tarif adulte de 5,91 € sera appliqué.

GARDERIE MUNICIPALE – TARIFS 2023/2024

Le tarif au ¼ d'heure de la garderie municipale est maintenu par rapport aux 2 années précédentes : à partir de 0,27 € pour les quotients familiaux les plus faibles à 0,54 € au maximum.

ALSH MERCREDI – TARIFS 2023/2024

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le tarif de l'ALSH des mercredis (hors repas).

- Demi-journée..... de 1,50 € à 7,20 €
- Journée de 2,50 € à 12,00 €

Il est décidé également de fixer un tarif pour les enfants domiciliés hors territoire communal :

- Demi-journée 11,50 €
- Journée..... 19,50 €

Animations supplémentaires : un supplément pourra être demandé en cas d'animations supplémentaires proposées (sans prise en compte du quotient familial).

CESSION DU BIEN – 17 RUE DU CALVAIRE

Par délibérations des 15 décembre 2022 et 1^{er} juin 2023, le Conseil Municipal avait décidé de vendre le bien situé 17 rue du Calvaire (ancien bureau de poste).

L'offre d'achat d'un acquéreur à 120 000 € net vendeur est acceptée au vu des différents diagnostics alourdissant les travaux à réaliser par l'acquéreur.

URBANISME – DÉLÉGATION AU MAIRE

Pour la durée du présent mandat, il est décidé de confier à M. le Maire la délégation de procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens communaux.

MODIFICATION STATUTS LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 13 juin 2023, le Conseil Communautaire a décidé de prendre la compétence « PLU et document d'urbanisme en tenant lieu » dans un objectif de prescription prochaine d'un PLUi.

Cette compétence permettra de :

- Garantir l'efficacité des stratégies territoriales en matière de sobriété foncière dans la durée
- Accompagner le développement des communes et la déclinaison opérationnelle
- Assurer l'articulation et la cohérence des politiques locales d'aménagement du territoire, en matière d'habitat, d'activité économique, de mobilités, tourisme...
- Organiser une planification coopérative, articulée localement, écologique, durable, sobre, décarbonée
- Garantir l'articulation avec l'ensemble des documents supra communaux qui s'imposent au territoire et faciliter la mise en œuvre du SCoT.

Modification de l'adresse du siège

Le siège de Liffré-Cormier Communauté déménage au 8, lieu-dit « Le Carfour » à La Bouëxière. Ceci s'accompagne de la nécessité de disposer d'un nouveau numéro INSEE pour toutes les démarches relatives à la comptabilité, à l'adressage postal, à la gestion des ressources humaines (paies, cotisations patronales, caisses de prévoyance, retraite...).

CRÉATION DE 3 POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves à la prochaine rentrée scolaire à la cantine municipale et à la garderie municipale, il est décidé de créer 3 postes permanents d'adjoint technique.

CRÉATION 1 POSTE CONTRACTUEL POUR REMPLACEMENT ADJOINT TECHNIQUE

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public est décidé à partir du 28 août 2023 en raison de l'absence temporaire d'un fonctionnaire et de la charge de travail du service.

CRÉATION ADRESSAGE POUR FIBRE OPTIQUE

Afin de faciliter la mise en place de la fibre, il est décidé de créer un nouveau numéro et nom de voie sur la parcelle ZE 38. Il est décidé de nommer cette voie : 1 champ de la rue.

PARTICIPATION FINANCIÈRE – MUSIQUE À L'ÉCOLE

L'école privée bénéficiera, à nouveau, du dispositif "Musique à l'école" avec l'école de musique associative de Liffré-Cormier Communauté « la Fabrik » pour l'année scolaire 2023/2024.

La Commune décide de soutenir ce dispositif à hauteur de 320 € HT par classe concernée, soit 960 € HT.

APPROBATION RAPPORT CLECT LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Le Conseil municipal valide les conclusions du rapport de la CLECT du 9 mai 2023 et la révision des attributions de compensation qui en résulte, à savoir :

- La réévaluation des participations financières de la Commune de Liffré dans le cadre du service commun RH au titre de l'année 2022
- La réévaluation des participations financières des communes dans le cadre du service commun ADS (Autorisation du Droit des Sols)
- L'analyse des coûts de fonctionnement des ACM (Analyse Comparative de Marché) et la réévaluation des participations financières des ACM pour les Communes de Chasné et Mézières et/ou en cas d'erreur matérielle lors de la saisie des chiffres initiaux : Commune de Liffré.

ÉTUDES ZAC – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès de Liffré-Cormier Communauté dans le cadre du soutien des stratégies foncières / action 2 / du Plan Local d'Habitat (PLH) pour l'étude engagée de création ZAC multisites.

DIVERS

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Il est rappelé l'arrêté préfectoral en vigueur qui prévoit que les **bruits voisinage** (travaux de bricolage ou jardinage effectués par les particuliers) sont interdits tous les jours de 20h à 8 h.

Retrouvez l'intégralité de cette
réunion en flashant le QR Code



RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE

16 présents – 3 absents – 18 votants

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MÉDICALE

Après avoir validé le projet de l'extension de la Maison Médicale, suite à l'analyse des offres et après audition, la mission complète de maîtrise d'œuvre est confiée au Groupement *Tricot Architecture/Thalem Ingenierie/Ares Concept* pour un montant de 54 600,00 € HT. La mission est détaillée ainsi :

Tranche ferme

- Réalisation des études de diagnostic, des esquisses, des études d'Avant-Projet et de l'enveloppe prévisionnelle des travaux
- Constitution des dossiers d'autorisations administratives.

Tranche optionnelle

- Réalisation des études de Projet
- Constitution du dossier de consultation des entreprises des travaux
- Assistance à la passation des marchés de travaux
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination
- Vérification de la conformité d'exécution
- Direction de l'exécution des contrats de travaux
- Assistance aux opérations de réception et en période de garantie
- Mission de coordination de système de sécurité incendie.

Le montant global des travaux est estimé à 600 000,00 € HT. Ce montant sera revu et arrêté au stade de l'Avant-Projet définitif.

GROUPEMENT DE COMMANDES RÉALISATION DIAGNOSTICS AMIANTE ET HAP

Dans le cadre des opérations de travaux de superstructures ou d'infrastructures, Liffré-Cormier Communauté et ses communes membres sont soumises à des obligations réglementaires concernant le repérage de ces composés, à des fins de protection de la santé des travailleurs et de l'environnement.

L'amiante et les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) sont des composés toxiques classés CMR (agent cancérigène, mutagène et reprotoxique).

Dans une logique de mutualisation, il est validé la réalisation d'un marché commun par le biais du dispositif du groupement de commandes (chacun des membres du groupement reste compétent pour l'exécution du marché).

Liffré-Cormier Communauté est désigné coordonnateur du groupement et se charge de la passation du marché.

CRÉATION ADRESSAGE POUR FIBRE OPTIQUE

Une mise à jour des noms des rues et numérotation est effectuée afin de permettre la mise en place de la fibre.

Cette mise à jour sera adressée au service National des adresses du Groupe *La Poste* et facilitera également le repérage des adresses pour les services de secours, autres services publics et commerciaux et localisation GPS.

SERVITUDE DE PASSAGE CANALISATIONS AU BÉNÉFICE D'UN TIERS

Une servitude de passage est décidée le long du parking de la Maison des Services sur la parcelle communale ZP 213 au profit de la parcelle AB 581 appartenant à un tiers, afin de permettre le passage de canalisations d'eaux usées, d'eau potable et assainissement.

TARIFS DROITS DE PLACE

Le Conseil Municipal décide de fixer un tarif des droits de place établi comme suit :

- Commerçant ambulant présent toute l'année... 150 €/an
- Commerçant ambulant occasionnel 40 €/demi-journée
- Gens du voyage, cirques, forains 10 €/jour/caravane
- Activités cirque, manèges 20 €/jour d'activité

SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES

La Commune assure le financement d'un spectacle de Noël, commun aux élèves des 2 écoles Gosnéennes.

Le spectacle de *Jean-Marc Derouen* est retenu pour un montant de 950 € TTC comprenant 2 représentations du spectacle "*Un Noël pas comme les autres*".

ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION PRÉVOYANCE DU CDG 35

À l'issue d'une procédure de mise en concurrence pour une convention de participation pour le risque « prévoyance », le CDG 35 a souscrit une convention auprès de *Territoria Mutuelle* pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les collectivités peuvent adhérer librement à cette convention et tout au long de la convention. Il revient à chaque agent de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.

DIVERS

Début 2024, la **boucherie** va changer de gérant.

À compter du 1^{er} janvier 2024, sera mis en place **un portail famille** commun avec Liffré-Cormier Communauté.

Retrouvez l'intégralité de cette
réunion en flashant le QR Code



RÉUNION DU 25 OCTOBRE

16 présents – 3 absents – 18 votants

MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE EXTENSION MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre de l'extension de la Médiathèque, de réhabilitation thermique de l'existant et de la re-végétalisation des abords, le lancement du marché de maîtrise d'œuvre a été validé.

Ce marché est décomposé en 1 tranche ferme et 3 tranches optionnelles.

Trois candidats ont été auditionnés.

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission chargée des auditions et retient pour la maîtrise d'œuvre le *Groupeement Magma Architecture de Bréal-sous-Montfort* pour :

- Tranche ferme 102 380,00 € HT
- Tranche optionnelle 1 4 320,00 € HT
- Tranche optionnelle 2 2 600,00 € HT
- Tranche optionnelle 3 2 600,00 € HT

RÉFECTION ET SÉCURISATION VOIRIE BOURG

Le cabinet *A'dao Urbanisme* a été chargé de la maîtrise d'œuvre de l'opération de réfection et de sécurisation de voirie, concernant les rues : Illet, Futaie, Villeneuve, Fleuriais et l'amorce de la rue du Calvaire. Une 1^{ère} phase de travaux a été réalisée pour les rues de l'Illet et du Calvaire.

Une 2^{ème} phase de consultation a été lancée avec 2 lots (voirie et espaces verts) pour les rues de Villeneuve, Futaie et Fleuriais.

Orchestr'Am, Assistant à maîtrise d'Ouvrage, présente le rapport d'analyse des offres rédigé par *A'dao Urbanisme*.

Sur proposition de la commission, les entreprises suivantes sont retenues :

- *Eiffage* (voirie) 315 422,00 € HT
- *Id Verde* (espaces verts) 8 481,89 € HT

CRÉATION D'UN BAR-RESTAURANT

Les offres remises dans le cadre de la création d'un bar-restaurant ont été analysées par la commission. *Orchestr'Am*, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, présente le rapport d'analyse des offres rédigé par *Cresto Modules*, maître d'œuvre.

Le lot 1 (Terrassement-VRD) est infructueux car l'unique offre dépasse les crédits budgétaires alloués au marché public.

Le lot 12 (cheminée) est infructueux car aucune offre n'a été déposée.

Sur proposition de la commission, il est décidé de lancer une nouvelle consultation pour le lot 1 et le lot 12.

CRÉATION D'UN BAR-RESTAURANT DEMANDE DE SUBVENTION – DISPOSITIF FONDS VERT

Le bâtiment de l'ancienne ferme de centre-bourg, tel qu'il est actuellement, est très énergivore avec beaucoup de déperditions. La réhabilitation en bar/restaurant et sa rénovation totale permettra d'améliorer son isolation et de modifier son système de chauffage.

Les systèmes énergétiques prévus permettront un gain important de consommation énergétique estimé à 78%, ainsi qu'une réduction drastique des rejets de gaz à effet de serre.

Ces travaux énergétiques entrent dans le cadre des dépenses subventionnables par l'État, au titre du dispositif « Fonds Vert-rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ». À ce titre, il est décidé de solliciter une subvention à hauteur de 790 961,76 € auprès de l'État.

DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN PAR LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Liffré-Cormier Communauté est devenue compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme depuis le 13 juin 2023.

Cette nouvelle compétence emporte de plein droit le transfert du Droit de Préemption Urbain (DPU) à Liffré-Cormier Communauté.

Liffré-Cormier Communauté a décidé de conserver le DPU sur les zones à vocation économique identifiées aux plans des PLU des Communes membres. À Gosné, cela concerne la Zone Artisanale de Tournebride.

La Commune de Gosné continuera à exercer le DPU sur les zones U et AU de son territoire.

GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHÉ DE GÉOMÈTRE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes du marché de géomètre lancé par Liffré-Cormier Communauté. La répartition du marché comprendra 2 lots :

- Lot 1 : Géomètre expert
- Lot 2 : Géomètre topographe.

Chaque commune fera appel au(x) prestataire(s) retenu(s) selon ses besoins.

Le marché aura une durée d'une année et sera renouvelable 3 fois.

La convention de groupement de commandes prévoira que, pour ce marché, Liffré-Cormier Communauté est désignée coordonnateur du groupement.

Pour une gestion efficace de la procédure de consultation des entreprises, il est convenu que le coordonnateur signe au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement le marché.

De même, le coordonnateur procèdera à la notification de ce marché au nom et pour le compte des membres du groupement ; en revanche, l'exécution du marché reviendra à chacune des communes membres du groupement.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ DE FRANCE

La Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) et la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public (ROPDP) pour les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour 2023 est délibérée.

La Commune de Gosné touchera donc un montant de 319 € (314 € pour RODP et 15 € pour ROPDP).

SDE35 – ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU LAVOIR

Une étude pour l'extension de l'éclairage public rue du Lavoir a été sollicitée auprès du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie ayant la compétence éclairage public).

Un avant-projet sommaire qui a été réalisé par le SDE 35 fait ressortir un reste à charge de la Commune de 8 946,24 € (somme à affiner dans le cadre d'une étude détaillée).

RECENSEMENT POPULATION 2024 RÉMUNÉRATION AGENTS RECENSEURS

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les 5 ans. La Commune de Gosné fera l'objet du recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024.

La Commune comporte 4 districts, déterminé par rapport à l'étendue du territoire et de la densité de la population. Il est donc décidé de créer 4 postes d'agent recenseur.

Le Conseil Municipal fixe la rémunération **forfaitaire** de chaque agent recenseur :

- 30,00 € brut par séance de formation
- 75,00 € brut pour la tournée de reconnaissance
- 120,00 € brut pour les frais de carburant et téléphone
- 0,90 € par feuille de logement et ou par collectif
- 1,40 € par bulletin individuel
- 50,00 € brut prime de fin de mission.

La Commune percevra une dotation (montant non connu à ce jour).

DIVERS

Il est fait un **bilan de sécurité** sur la Commune ainsi qu'un état de la **qualité de l'eau**.

Retrouvez l'intégralité de cette
réunion en flashant le QR Code



RÉUNION DU 30 NOVEMBRE

16 présents – 3 absents – 18 votants

ZAC MULTISITES

4 sites ont fait l'objet d'une étude. De nombreuses zones humides ont été identifiées sur le secteur de Bellevue. La partie humide est donc retirée du projet. Une réflexion est à mener pour identifier d'autres parcelles disponibles.

AVENANT POUR RUE DE LA FLEURIAIS RÉFECTION ET SÉCURISATION VOIRIE

Le cabinet *A'dao Urbanisme* est chargé de la maîtrise d'œuvre pour la réfection et sécurisation des rues dans le bourg. Dans la continuité des travaux des rues de l'Illet et du Calvaire réalisés courant 2022/2023, une 2^{ème} phase a été lancée pour les rues de Villeneuve, Futaie.

Un avenant de 1 154,18 € HT est validé pour permettre également la réfection de la rue de la Fleuriais.

CRÉATION D'UN BAR-RESTAURANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Suite à la validation de l'avant-projet de création d'un bar-restaurant et à la consultation sur Megalis pour l'attribution du marché, les entreprises retenues pour les montants indiqués sont :

N° - OBJET DU LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT
1-Terrassement/VRD/Espaces verts	BOUTELOUP	51 994,25 € HT
2-Démolitions-gros œuvre	B2R Construction	256 697,37 € HT
3-Charpente bois	ROBIDEL	26 532,05 € HT
4-Couverture – étanchéité	Groupeement COUPE/SBER	71 455,47 € HT
5-Menuiseries extérieures – serrurerie	HABITAT PASSION	107 370,08 € HT
6-Menuiseries intérieures	HABITAT PASSION	15 735,60 € HT
7-Cloisons – doublages – isolations – plafonds (offre de base avec variante)	KOEHL	57 257,20 € HT
8-Cloisons isothermes	SMI	19 500,00 € HT
9-Revêtement de sol – faïence	LEBLOIS	33 816,00 € HT
10-Peinture	TREHARD PEINTURE	12 089,05 € HT
11-Groupe froid	FROID OUEST	3 169,98 € HT
12-Cheminée	Lot infructueux	////////////////////
13-Électricité CFO -CFA-SSI	RAUT ELECTRICITE	36 810,32 € HT
14-Plomberie- chauffage - ventilation	KALEO	85 829,50 € HT

AVENANT MAITRISE D'ŒUVRE CONSTRUCTION MAISON MÉDICALE

Le Groupement *Tricot Architecture/Thalem Ingenierie/Ares Concept* est chargé de la maîtrise d'œuvre relative à la construction de la Maison Médicale.

Un avenant de 3 500 € HT est validé afin de confier une mission supplémentaire au co-traitant *Thalem Ingénierie* pour la réalisation d'une Simulation Thermique Dynamique (STD), afin d'optimiser le confort d'été du futur bâtiment.

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE BOCAGE

Les opérations du lotissement *Le Bocage*, dépenses et recettes étant terminées, il convient de clôturer ce budget annexe. Il en résulte un excédent qui sera transféré au budget principal.

CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE ZA TOURNEBRIDE

Les opérations de la Zone d'Activités de Tournebride, étant terminée, il convient de clôturer ce budget annexe. L'excédent sera transféré au budget principal.

CIMETIÈRE – TARIFS DES CONCESSIONS 2024

Les tarifs des concessions dans le cimetière communal pour 2024 sont définis comme suit :

CONCESSION RECEVANT LES CERCEUILS	TARIF
Concession de 30 ans	150 €
Concession de 50 ans	250 €

CONCESSION RECEVANT LES URNES	TARIF
Concession de 30 ans	100 €
Concession de 50 ans	150 €

TARIFS DES SALLES 2024

Les tarifs de location de salle pour 2024 sont définis comme suit :

SALLE DES FÊTES

OPTIONS	HORS COMMUNE	GOSNÉ
TARIF A – Formule week-end	795 €	475 €
TARIF B – Formule journée	485 €	305 €
TARIF C – Demi-journée hors week-end	295 €	195 €
TARIF D – Vin d'honneur ou conférence hors week-end	185 €	115 €
Arrhes 50 € à la réservation	2 Chèques caution 600 € pour dégradations 100 € pour le ménage	
Gratuité pour : - actions « inter-associations » ; Gosné solidarité ; bal des classes - 1 fois par an pour toutes les associations gosnéennes - 2 fois par an pour chacune des deux écoles - 4 fois par an pour le théâtre		

SALLE ASSOCIATIVE

(réservée aux habitants de Gosné)

OPTIONS	TARIF
Vin d'honneur, goûter d'anniversaire (jusqu'à 18h) 1 chèque caution : 150 €	65 €
31 décembre 1 chèque caution : 200 €	80 €

SALLE DE LA MAISON DES SERVICES

OPTIONS	HORS COMMUNE	GOSNÉ
TARIF A : Repas le midi (Samedi / Dimanche / Jour férié)	220 €	140 €
TARIF B : Réception et Réception après office	140 €	95 €
2 Chèques caution		
300 € pour/ dégradations		
100 € pour le ménage		

CONVENTION AVEC LIFFRÉ – TERRAIN DE SPORTS

Une convention avec la Ville de Liffré est signée afin de pouvoir utiliser leur terrain des sports en complément des terrains communaux de Gosné, 2 heures les jeudis du 16 novembre 2023 au 29 février 2024, moyennant une participation de 14 €/l'heure.

AVIS SUR LE PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU CLASSEMENT SONORE DES VOIES ROUTIÈRES ET FERRÉES EN ILLE-ET-VILAINE

Un avis favorable est émis sur le projet d'arrêté préfectoral portant sur le classement sonore des infrastructures de transport routières et ferroviaires dans le Département d'Ille-et-Vilaine, Gosné étant concernée au regard de l'Autoroute A84.

MOTION DE SOUTIEN AUX EHPAD

Face aux difficultés financières grandissantes des EHPAD publics et privés associatifs, des Résidences Autonomie, des services d'aide à domicile, plusieurs élus municipaux d'Ille-et-Vilaine, Présidents de Conseils d'Administration d'EHPAD privés associatifs, Résidence Autonomie, services d'aide à domicile appellent l'ensemble des élus, à les soutenir.

Le Conseil Municipal adopte la motion de soutien pour la prise en charge de la dépendance, le soin et l'accompagnement portés à nos anciens dans notre Département.

POINT SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi Accélération de la Production des Énergies Renouvelables demande aux communes de définir des zones propices au développement de projets EnR. Les services de Liffré-Cormier Communauté accompagnent les communes dans la réalisation de ce travail. Une liste de ZAEnR pour le solaire ont été définies sur le territoire gosnéen. Un courrier aux agriculteurs et entreprises de Gosné a été envoyé afin de leur présenter la démarche. Une matinée d'accueil des administrés sera réalisée le 16 décembre en mairie afin de présenter cette démarche imposée par l'État.

SMICTOM – PRÉSENTATION DU RAPPORT 2022

La pratique du tri sélectif progresse. Les coûts d'enfouissement représentent une augmentation importante. Les efforts de tris doivent se poursuivre.

À partir du 30 janvier 2024, le relevé des poubelles jaunes se fera les mardis des semaines impaires, les poubelles grises seront relevées les mardis de semaines paires.

Retrouvez l'intégralité de cette
réunion en flashant le QR Code



RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE

15 présents – 4 absents – 17 votants

ADHÉSION À LA MAISON DES SERVICES

Mme Le Cuff, Adjointe, présente les propositions émises par la commission "Maison des Services". L'animateur organise chaque vendredi un repas de convivialité suivi d'une animation ouverts aux seniors. Les propositions tarifaires à compter du 1^{er} janvier 2024 sont validées comme suit :

Repas de convivialité :

- 8,00 € pour les résidents des Littorelles
- Gratuit pour les bénévoles (limité à 2 bénévoles par repas)
- 9,00 € pour les Gosnéens non-résidents des Littorelles
- 12,00 € pour les personnes extérieures à la Commune.

Il est également présenté la charte de la résidence des Littorelles, qui ne concerne que les habitants des 9 logements adaptés de plain-pied loués par *Espacil*.

Pour ces 9 logements, les résidents s'engagent à verser une cotisation mensuelle de 30 € afin de bénéficier d'un **accompagnement spécifique** qui comprend :

- Veille sociale par l'animateur de la Maison des Services les lundis matin
- Mise à disposition de la salle de la Maison des Services (selon les conditions définies dans la charte)
- Gratuité des animations proposées les vendredis à la Maison des Services (excepté pour les animations par un intervenant rémunéré autre que l'animateur référent).

CIMETIÈRE COMMUNAL

COMPLÉMENT AUX TARIFS DES CONCESSIONS 2024

En complément de la délibération du 30 novembre 2023, il y a lieu de préciser et d'ajouter de nouveaux tarifs pour les concessions recevant les cercueils :

CONCESSION RECEVANT LES CERCEUILS	SURFACE	TARIF
Concession de 30 ans	1 m ²	75 €
	2 m ²	150 €
Concession de 50 ans	1 m ²	125 €
	2 m ²	250 €

MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Suite au souhait d'un agent de diminuer son temps de travail, le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide de modifier la durée hebdomadaire de travail le poste d'adjoint technique en la passant de 30,42/35^{ème} (*temps de travail initial*) à 26,48/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2024.

DIVERS

Les travaux de voirie des **rues de la Futaie, de Villeneuve et de la Fleuriais** vont s'étendre de janvier à juin 2024.

Les travaux du **futur restaurant** vont s'étendre de la mi-janvier à décembre 2024.

Un 1^{er} **atelier participatif pour l'extension de la médiathèque** a eu lieu le 20 décembre ; le prochain atelier est prévu le 24 janvier 2024.

La Commune était nommée **Prix du Gallo**.

La cérémonie des **Vœux du Maire** se déroulera le dimanche 7 janvier à 11h00 à la salle des fêtes.

Retrouvez l'intégralité de cette
réunion en flashant le QR Code



DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Au cours des réunions énoncées, le Conseil Municipal, **a renoncé**, à l'unanimité, à son droit de préemption sur les biens ci-dessous désignés :

RÉUNIONS	PARCELLE	RUE / LIEU-DIT
03/07/2023	ZH 344/345	6B rue Nationale 8 rue Nationale
	AB 355	5 rue des Rosiers
11/09/2023	ZP 117	2 allée des Chardonnerets
	AB 342	4 rue des Rosiers
	ZP 240/252/267	10 rue des Écoles
30/11/2023	ZH 344/345	6B rue Nationale 8 rue Nationale
	ZH 13	5 Bellevue
	AB 398	Le Bourg
21/12/2023	AB 640	1 Bis rue de la Forge

FESTIVITÉS GOSNÉENNES FÉVRIER/SEPTEMBRE 2024

9/10/11 février - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes
 16/17/18 février - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes
 Samedi 24 février - Assemblée générale - UNC-AFN - Maison des Services
 23/24/25 février - Théâtre - Comédiens d'Ouée - Salle des Fêtes
 Lundi 4 mars - Repas - Les Gais Randonneurs - Salle des Fêtes
 9/10 mars - Exposition et bourse du timbre philatélistes - Salle des Fêtes
 Samedi 16 mars - Troc Plantes - Commune - Maison des Services
 Samedi 23 mars - Repas à emporter - ACCA - Local Chasse Stade
 Samedi 23 mars - Carnaval - AAEP/École Nominéo - Salle des Fêtes
 Samedi 30 mars - Soirée jeux - Ludigo - Salle des Fêtes
 Mercredi 10 avril - Repas/Spectacle - CCAS - Salle des Fêtes
 Samedi 13 avril - Repas - Club cynophile - Salle des Fêtes
 Samedi 20 avril - Tournoi de football (U11/U13) US Gosné - Terrain des sports
 Mercredi 8 mai - Commémoration 45 - UNC-AFN/Commune - Maison des Services
 Vendredi 24 mai - Tournoi de badminton loisir - BCG Badminton - Salle des Sports
 Samedi 1^{er} juin - Repas US Gosné - Salle des Fêtes
 Vendredi 14 juin - Fête de la musique - Comité des fêtes - Place de l'Eglise
 Dimanche 23 juin - Fête de l'école APEL/École JML - École Jeanne Marie Lebossé
 Vendredi 28 juin - Spectacle fin d'année - Fit'Gym - Salle des sports
 Samedi 29 juin - Journée découverte - US Gosné - Terrain des Sports
 Dimanche 30 juin - Fête de l'école - AAEP/École Nominéo - École Nominéo
 Samedi 6 juillet - Repas UNC-AFN - Salle des Fêtes
 Dimanche 14 juillet - Concours de palets - Amicale des palétistes - Terrain des Sports
 Vendredi 30 août - Spectacle - Commune - Place de l'Eglise
 Vendredi 6 septembre - Forum des associations - Commune - Salle des Fêtes
 Vendredi 13 septembre - Ciné Plein Air - Commune - Margerie/salle des sports
 Samedi 14 septembre - Classes 4 - Jeunes 20 ans - Salle des Fêtes
 Samedi 21 septembre - Repas Club du Bon Accueil - Salle des Fêtes

Gosné

**À GOSNÉ POUR LA 1^{ère} FOIS
9 ET 10 MARS 2024
LA FÊTE DU TIMBRE®**

"LE TIMBRE VOYAGE AU FIL DE L'EAU"

EXPOSITION PHILATÉLIQUE COMPÉTITIVE

**VENEZ DÉCOUVRIR GOSNÉ D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
TOURISME SUR LES VOIES NAVIGABLES EN BRETAGNE**

BOURSE TOUTES COLLECTIONS LE DIMANCHE

ENTRÉE GRATUITE

Salle des Fêtes 13 rue de la Futaie GOSNÉ
 Samedi 10h00 à 18h00 Dimanche 10h00 à 17h00

ANIMATION À LA MEDIATHÈQUE...



Dans le cadre du Mois du livre en Bretagne, la Médiathèque accueille **Bruno Geneste** **mercredi 21 février à 20h** pour une soirée « **Lecture spectacle** » autour du livre : *Ouessant, l'(H)ermitage des grands vents*. (gratuit sans réservation et ouvert à tous).

Dans ce récit, Bruno Geneste et Paul Sanda, écrivains, poètes bretons nouent un dialogue permanent avec Ouessant considérée comme un être vivant et vibrant. Bruno Geneste nous parlera de cette Bretagne du bout du monde, indomptée, inquiétante parfois, magnifique toujours, source de la pensée poétique des deux auteurs au rythme du musicien performeur Loran Ran. **Cette rencontre sera suivie d'une séance de dédicaces.**



**Samedi 16 mars de 9h30 à 12h30
à la Maison des Services**

Alors venez troquer vos plantations et graines
Déposez et prenez comme vous le souhaitez.

Des animations autour du jardinage
complèteront la matinée.

..... **ABONNEZ-VOUS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DE LA COMMUNE !**



Panneau Pocket

Rejoignez-nous
en téléchargeant cette
application gratuite

